DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

TEMARII

Nahema

Ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques

Élu(e) ou nommé(e) le : 15/05/2023

Déclaration déposée le : 19/12/2023 21:54:59

Renseignements personnels:

Année de naissance: 16/02/1991

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Nahema TEMARII	2022 : 52 656 € Net
de 01/2022 à 12/2022	
Entreprise individuelle	
Commentaire : Rôle : dirigeante	
Employeur : Nahema TEMARII	2021 : 34 696 € Net
de 01/2021 à 12/2021	
Entreprise individuelle	
Commentaire : Rôle : Dirigeante	
Employeur : Nahema TEMARII	2020 : 30 003 € Net
de 01/2020 à 12/2020	
Entreprise individuelle	
Commentaire : Rôle : dirigeante	
Employeur : Nahema TEMARII	2019 : 16 382 € Net
de 01/2019 à 12/2019	
Entreprise individuelle	
Commentaire : Rôle : Dirigeante	
Employeur : Nahema TEMARII	2023 : 18 770 € Net
de 01/2023 à 05/2023	
Entreprise individuelle	
Commentaire : Rôle : Dirigeante	
Employeur : SEM TAHITI NUI TELEVISION SAS	2018 : 12 365 € Net
de 01/2018 à 12/2018	
Chargé de communication	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : STUDIOW SARL	2022 : 0 € Net
de 06/2022 à 07/2023	2023 : 0 € Net
Gérante	
Commentaire : Il convient de préciser que l'activité n'a	
finalement jamais été lancée et aucun compte bancaire n'a été	
ouvert. La SARL est en cours de dissolution.	
Organisme : Conseil d'administration de l'Institut de lajeunesse	2023 : 0 € Net
et des sports de Polynésie française	
depuis le 05/2023	
Présidente	
Organisme : Conseil d'administration de Fare Tama Hau	2023 : 0 € Net
depuis le 05/2023	
Maison de l'enfant et de l'adolescent en difficulté	
Organisme : Conseil d'administration de l'Etablissement de	2023 : 0 € Net
gestion et d'aménagement de Teva	
depuis le 05/2023	
Vice-Présidente	
Organisme : Conseil d'administration de l'établissement de	2023 : 0 € Net
gestion et d'aménagement de Teva-Golf de Tahiti	
depuis le 05/2023	
Vice-Présidente	
Organisme : Conseil d'administration de Tahiti Tourisme	2023 : 0 € Net
depuis le 05/2023	
Membre	
Organisme : Comité de pilotage jeux olympiques et	2023 : 0 € Net
paralympiques de Paris 2024 - Epreuves de surf	
depuis le 05/2023	
Vice-Présidente	
Organisme : Conseil de prévention de la délinquance en	2023 : 0 € Net
Polynésie française	
depuis le 05/2023	
Membre	
Organisme : Observatoire du transport aérien interinsulaire	2023 : 0 € Net
depuis le 05/2023	
Membre	
Organisme : Collège des membres fondateurs de l'association	2023 : 0 € Net
Opere Te Ite/Fenua Compétence	
depuis le 05/2023	
Membre suppléant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : STUDIOW SARL	0
792 €	
Nombre de parts détenues : 95	
Pourcentage du capital détenu : 95 %	
Commentaire : Il convient de préciser que l'activité n'a	
finalement jamais été lancée et aucun compte bancaire n'a été	
ouvert. La SARL est en cours de dissolution.	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure	Description des activités
ou de la personne morale	et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la prévention de la délinquance depuis le 05/2023 Commentaire : Du 15 mai 2023 au 31 décembre 2023	2023 : 57 657 € Net

Observations

Je soussigné Nahema TEMARII certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 19/12/2023 21:54:59 Signature : Nahema TEMARII